



Fédération Française d'Aviron
Ligue Nouvelle Aquitaine

CONVOCAATION

Le C.Y.R.C. vous convie à son Assemblée Générale Annuelle

Le samedi 18 janvier 2025 à 10h30,

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du compte rendu de l'assemblée générale électorale du 9 décembre 2023
Rapport moral du Président
Rapport du Trésorier
Rapport du vérificateur aux comptes et quitus du trésorier
Rapport de la commission sportive
Questions diverses
Remise des récompenses
Discours des personnalités

Votre participation étant indispensable au bon fonctionnement du club, nous comptons vivement sur votre présence.

Christophe COLLIN,
Président du C.Y.R.C.

Pourront voter, les membres du club inscrits depuis plus de 6 mois et à jour de leur cotisation. Celles et ceux qui n'ont pas eu 16 ans en 2024 doivent être représentés par leur responsable légal.

En cas d'indisponibilité, merci de nous faire parvenir votre pouvoir, par courrier ou par mail :

POUVOIR :

Je soussigné(e) :

Donne pouvoir de me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire Annuelle du 18 janvier 2025 à :

.....

DATE : et SIGNATURE (précédée de la mention « **BON POUR POUVOIR** ») :